



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Ville de Royat – CULTURE – Semaine culturelle du 29/06 au 05/07/2026 – DIVERS PRESTATAIRES

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2026-016 en date du 08/04/2026 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU les différentes offres d'animations détaillées ci-dessous,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir les animations pour la semaine culturelle DU 29/06/ au 05/07/2026 de la ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense est inscrite au budget primitif 2026 du BA Actions culturelles, voté le 30/04/2026,

DECIDE

Article 1 : Les entreprises qui sont retenues sont :

PLACE AUX JEUX	Maquillage et tatouage	320€HT soit 384€TTC
PLACE AUX JEUX	Location jeux	241.67€HT soit 290€TTC
ID IMPRIMERIE	Dépliants	317€HT soit 380.40 €TTC
DOUBLE SALTO	Communication	1 600€HT soit 1 920€TTC
CHAUMEIL	Affiches	78.48€HT soit 94.18€TTC
JOHAN PICOT	Présentation histoire du patrimoine	800€TTC
TOTAL		3 868.58 € TTC

Article 2 : Les caractéristiques et les contrats sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- Les entreprises citées ci-dessus
- Mme la Directrice Générale des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 18/06/2026

Le Maire,
Hugo FRANCK

